



A Paris, les ados chics boivent et fument en grande quantité

Rubrique : actualités - Date : vendredi 20 janvier 2006

D'après LE FIGARO « A Paris, les ados chics boivent et fument en grande quantité ». Le journal qui revient sur le constat de l'OFDT selon lequel « les adolescents des quartiers chics seraient de plus grands consommateurs d'alcool et de drogues que leurs copains des quartiers populaires », précise que « cette analyse semble aller à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues ». Evoquant le fort clivage entre les « populaires IIIème, IVème, XIème, XVIIIème, XIXème et XXème arrondissements et les chics VIème, VIIème, XIVème, XVème et XVIème arrondissements », le journal relève que « contre toute attente les usages réguliers de substances psychoactives (&) sont plus répandus dans les beaux quartiers du sud-ouest ». Le quotidien qui note que cette étude quantitative « ne donne pas d'explication à ces usages plus fréquents chez les jeunes nantis », mentionne toutefois l'analyse de F. Beck de l'OFDT, pour lequel les ados moins favorisés « veulent échapper au cliché de la drogue qui leur colle à la peau » et aussi le point de vue de William, père d'un élève du lycée Victor Duruy « dans le très huppé VIIème », qui assure « tous ces enfants de la rive gauche (&) sont tous des enfants de divorcés dont les parents souvent absents, sont de surcroît pétés de tunes. Total : ils les laissent sans surveillance. Moi le premier » et il explique ces comportements par « la volonté de mimétisme avec les adultes ». « Je les vois faire » dit-il « « Ils vont aux Bains, alignent les bouteilles de champagne, font défiler les pétards et le reste& ». Pour François Beck, les consommations de ces jeunes sont d'ordre « récréatif et festif » et « ne présagent absolument pas de leurs futurs comportements » sachant que « seule une minorité basculera plus tard dans les usages problématiques ». La directrice du « prestigieux lycée Notre-Dame-des- Oiseaux » dans le 16ème, affirme pour sa part que « relevant du domaine privé, ces usages ne peuvent être réprimés qu'en cas d'absentéisme, de comportements violents en classe ou d'incidence sur les notes » et elle souligne « si cela arrive, cela reste marginal et cela se règle en tête à tête avec les parents ».